

PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*

Lyon, 27-28 novembre 2009

APPEL À COMMUNICATIONS

Les premières journées doctorales du Groupement d'intérêt scientifique « Participation du public, décision, démocratie participative » ont pour objet de permettre à l'ensemble des doctorants travaillant sur les thématiques de la démocratie participative et de la participation du public aux processus décisionnels de se rencontrer, d'exposer leurs travaux, de confronter leurs hypothèses, leurs méthodes et leurs résultats avec les travaux des chercheurs de ce domaine émergent.

Ces journées doctorales sont la première manifestation publique du GIS. Celui-ci a pour objet de développer la recherche **sur la participation du public aux processus décisionnels et la démocratie participative**. Le GIS s'intéresse à la contribution des citoyens, au-delà du fonctionnement habituel de la vie politique institutionnelle, aux choix engageant la vie en société, à leur discussion dans de multiples espaces civiques et à leur réalisation par la mise en œuvre des politiques publiques. Le GIS ne se donne pas une définition de la démocratie participative ou de la participation du public aux processus décisionnels qui délimiterait étroitement ses travaux. Au contraire, l'activité du GIS vise la confrontation de travaux puisant aux diverses conceptions de la démocratie, conduits dans une distance critique ou une proximité vis-à-vis de la démocratie participative, relevant des différents courants de recherche qui traversent les disciplines des sciences humaines et sociales.

Ces premières journées doctorales prennent place dans un programme qui ambitionne d'appréhender la multiplicité des expériences qui voient le jour dans le monde, de rendre compte de leur émergence dans des contextes politiques variés, et de leur adaptation à des situations de décision différenciées, d'analyser leurs fondements normatifs et juridiques, leur déroulement et leurs résultats, d'étudier leurs multiples effets, d'éclairer les enjeux de leur institutionnalisation en norme de gouvernement. Ces expériences peuvent porter sur des objets très divers — développement durable, réchauffement climatique, égalité sociale, redistribution et solidarité, rapports science-société, libertés et élargissement des droits, territorialisation et métropolisation, mondialisation, etc. Les travaux pris en considération s'étendent ainsi à l'ensemble des champs où se rencontrent des mouvements collectifs et des processus d'institutionnalisation visant l'inclusion des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action et de la décision publiques : démocratie sociale, démocratie technique et ouverture de l'expertise à la société, démocratie locale et gestion de proximité, utilité publique et concertations conduites à diverses échelles territoriales dans de multiples domaines (services publics, risques, alimentation, école, politiques sociales et familiales, santé environnementale, etc.).

Modalités de soumission

Les doctorants sont invités à soumettre une proposition de communication de **2 pages** (8.000 signes maximum) pour le **18 septembre 2009** au plus tard. Les propositions pourront se rattacher aux grands domaines des travaux que le GIS entreprend. Ces domaines sont exposés ci-dessous de manière thématique. Leur traduction en problématiques de recherche reste

ouverte, laissant aux doctorants la liberté de proposer les cadres d'analyse qui leur paraissent les plus appropriés pour aborder les thèmes mentionnés. Pour favoriser la discussion de leurs travaux, il est attendu des doctorants un effort de réflexivité et de positionnement clair vis-à-vis des cadres théoriques et des recherches existantes. Beaucoup des questions soulevées par la participation du public aux processus décisionnels sont transversales aux divers domaines de mise en œuvre. Il est donc suggéré aux doctorants d'orienter leur proposition de communication sur ces questions transversales, pour lesquelles la confrontation pluridisciplinaire et pluraliste conduite par le GIS peut apporter la plus grande contribution scientifique.

Les propositions de communication doivent parvenir **en version électronique au plus tard le vendredi 18 septembre 2009** à : fourniau@inrets.fr
mart.revel@gmail.com

Le Comité scientifique du GIS sélectionnera les propositions et organisera les sessions dans lesquelles elles seront présentées de manière à favoriser les échanges entre travaux relevant de disciplines distinctes et de perspectives de recherche contrastées.

Le **programme détaillé** des journées doctorales sera publié sur le site du GIS le **1^{er} Octobre 2009**.

Les actes de ces premières journées doctorales seront publiés en ligne, sur le site Internet du GIS (qui sera ouvert à la rentrée). Il sera donc demandé aux intervenants de rédiger leur communication pour le 18 décembre, afin de mettre en ligne les actes du Colloque début 2010. La publication d'un ouvrage pourra être envisagée à la suite.

DOMAINES THÉMATIQUES DU GIS

1. Les conceptions de la participation du public et de la démocratie participative

Le caractère pluridisciplinaire et pluraliste du GIS met au centre de son activité une démarche réflexive sur les théories politiques et les cadres normatifs qui orientent les travaux de recherche comme les pratiques participatives. Il s'agit d'organiser la confrontation entre les conceptions de la société civile et de la citoyenneté, du politique et de la gouvernance, de la représentation et de la légitimité politique, du droit et de l'éthique, de la santé, de l'environnement ou du développement durable, qui sous-tendent les travaux sur la démocratie participative, et d'étudier les conflits normatifs que soulève leur mise en œuvre dans la grande variété des processus participatifs et délibératifs.

Le GIS met également en œuvre une démarche coopérative pour comprendre comment les résultats de la recherche en sciences humaines et sociales influencent la diffusion de la démocratie participative et la conduite des processus de participation. La coopération avec les acteurs de la démocratie participative répond à une demande de clarification des idéaux normatifs et des concepts utilisés, d'éclairages sur leur émergence, leur histoire et leurs usages, de discernement des finalités et de leurs conséquences pratiques.

2. Les dynamiques de la démocratie participative

Les dynamiques de la démocratie participative puisent dans les controverses et les conflits que suscite l'action publique. L'étude des mondes de la participation et des conditions de

faisabilité de la démocratie participative sera approfondie par la connaissance des publics, des territoires, des dispositifs et des outils de la participation.

Les travaux sur **les publics** porteront notamment sur leurs modes de constitution, dans des mobilisations collectives territorialisées ou par le biais de l'institutionnalisation de dispositifs participatifs ; sur leurs formes d'engagement dans la discussion publique ; et sur les compétences requises dans les divers processus d'implication des citoyens ; en bref, sur leur écologie. Il s'agit en particulier d'étudier comment assurer une participation quantitativement significative et socialement représentative de l'ensemble des citoyens, comment réduire les inégalités de participation à la vie politique et redéfinir la place que trouvent les habitants et leurs savoirs dans les dispositifs.

Les territoires de la participation seront notamment appréhendés en rapport avec les conflits que suscite la mise sur agenda de problèmes publics ou la mise en œuvre de politiques publiques. Il s'agit en particulier d'étudier comment des processus participatifs s'affranchissent des découpages territoriaux classiques de l'action publique ; comment des formes localisées de participation du public permettent de traiter de problèmes publics globaux ou impliquant diverses échelles territoriales de résolution. L'analyse des relations complexes entre formes d'attachement à des territoires et participation font également partie des thématiques à explorer.

Les travaux sur **les dispositifs** participatifs porteront notamment sur les processus d'institutionnalisation dans des contextes de décision et des rapports de pouvoir très divers. La comparaison des dispositifs existants dans le monde sera conduite en partant d'une synthèse de la littérature déjà disponible et approfondira les modes d'implication des publics, les règles de conduite et d'organisation des échanges, les cadrages des problèmes débattus, les produits attendus et les modalités de compte rendu, etc. Il s'agit en particulier d'étudier la variation de ces dimensions selon les finalités et les objectifs assignés aux dispositifs dans les processus décisionnels.

Les travaux sur **les outils** de la participation porteront notamment sur les supports et les formes de la discussion publique, sur Internet ou en face à face ; sur la conduite des dispositifs participatifs et les processus de sa professionnalisation ; sur les formes de publicisation des résultats de la participation et le rapport aux médias de masse. Il s'agit en particulier d'étudier comment garantir une délibération de qualité et assurer sa prise en compte dans le débat public général.

3. Les effets de la participation du public aux processus décisionnels

Les effets de la participation du public aux processus décisionnels sont à la fois des effets politiques, des effets décisionnels et organisationnels et des effets culturels. Les travaux du GIS s'interrogeront sur ces effets et sur leurs conditions de réalisation en confrontant des approches disciplinaires diverses, notamment historiques et philosophiques, et des courants de recherche différents, critiques vis-à-vis de la participation ou engagés dans la mise en œuvre de la démocratie participative.

Il s'agit en particulier d'étudier comment l'institutionnalisation de la participation produit des **effets politiques** et agit sur le fonctionnement du système politique. Comment change-t-elle les modes de structuration des problèmes publics et les modalités de la représentation politique ? Comment devient-elle une technologie de gouvernement et comment des pans entiers de l'action publique se soustraient-ils à ce nouveau régime de gouvernementalité ?

comment remanie-t-elle les répertoires de l'action collective et les formes d'engagement civique ? Comment redéfinit-elle les rapports des citoyens à l'élaboration de la loi et à la mise en œuvre du droit.

Il s'agit également d'étudier comment la participation a des **effets décisionnels et organisationnels** en transformant le gouvernement de l'action publique. Comment modifie-t-elle les processus d'élaboration et d'évaluation des décisions et comment ses résultats sont-ils, ou non, pris en compte ? Comment rénove-t-elle les modes de gestion des administrations et des services publics locaux et nationaux et comment la transparence de l'information et l'écoute des citoyens sont-elles, ou non, assurées ? Comment renouvelle-t-elle l'expertise et comment des savoirs ordinaires sont-ils, ou non, intégrés à la modernisation des services ? Comment structure-t-elle les logiques d'apprentissages organisationnels et comment les citoyens sont-ils, ou non, inclus dans la mise en œuvre des projets et des politiques publiques ?

Il s'agit enfin d'étudier comment la participation engendre des **effets culturels** parce qu'elle touche à la démocratie en tant que forme sociale, mode du vivre ensemble et pas seulement régime politique. Il s'agit en particulier d'analyser comment la démocratie participative peut déboucher sur plus de justice sociale. Comment la participation installe-t-elle dans l'espace public des arguments qui modifient le sens commun des acteurs et comment produit-elle une culture du débat public ? Comment remanie-t-elle les usages publics de la raison ; comment transforme-t-elle les modes d'exercice de la citoyenneté, les modes d'appropriation citoyenne du politique ?